

Promotion des investissements belges

La Princesse Astrid de Belgique arrive en octobre avec 200 opérateurs économiques

L'ambassadeur du Royaume de Belgique en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Sierra Leone et au Liberia, Hugues Chantry, a reçu mercredi en sa résidence les opérateurs économiques belges.



L'ambassadeur de Belgique, Hugues Chantry et le président de la Chambre de commerce, Frédéric Stiels, déterminés à œuvrer à la consolidation de la présence des entreprises belges en Côte d'Ivoire.

Les opérateurs économiques membres de la Chambre de commerce belge en Côte d'Ivoire, se sont retrouvés dans la soirée du 31 mai, au cocktail mensuel à la résidence de l'ambassadeur de Belgique en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Sierra Leone et au Liberia, sise à Cocody Ambassade. Hugues Chantry est par ailleurs président d'honneur de ladite chambre.

Un des événements majeurs de cette année sera la mission économique princière que la Princesse Astrid de Belgique conduira en Côte d'Ivoire du 22 au 29 octobre, sous réserve de confirmation de sources diplomatiques. L'annonce a été faite par l'ambassadeur Hugues Chantry. Il a invité ses compatriotes entrepreneurs présents à la soirée de s'inscrire pour assurer le succès de cette mission. « La spécificité de cette mission est que nous n'en organisons que deux par an, alors que les missions économiques se comptent par dizaines par an. Avec Son Altesse royale, la Princesse Astrid, c'est en quelque sorte l'équivalent du type de mission officielle qui vient juste après une visite d'État dans la hiérarchie belge. Ce qui fait qu'elle constitue une mission extrêmement importante. Et la Princesse Astrid sera accompagnée de quatre à cinq ministres qui auront des rencontres leurs homologues ivoiriens », a indiqué l'ambassadeur du royaume de Belgique. Le diplomate a également présenté la feuille de route des membres du gouvernement. « Ils seront là pour faciliter la tâche des entrepreneurs belges qui viennent en Côte d'Ivoire. Il

s'agit soit d'entreprises déjà présentes en Côte d'Ivoire et qui cherchent à se développer soit de nouvelles qui ont entendu parler du bon redressement du pays depuis 2011. Le redressement économique avec des chiffres de croissance qui nous font rougir de jalousie en Europe. Donc ces sociétés viennent prospecter, chercher des partenaires pour voir dans quelle mesure elles aussi peuvent participer au redressement du pays », a-t-il dit lors d'un échange avec la presse nationale en marge de la réception. L'ambassadeur a, d'ailleurs, confirmé le dynamisme des relations bilatérales entre la Côte d'Ivoire et la Belgique, qui ne cessent de se consolider ces dernières années, comme l'a révélé les données du Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (Cepici) dans le cadre de ses bilans d'activités. « Ce qui était vrai en août-septembre de l'année dernière où nous avons reçu une mission économique l'est de plus en plus. Puisque nous avons terminé l'année 2016 avec des échanges commerciaux qui avoisinent le milliard d'euros, précisément 985 millions d'euros avec un gros avantage pour la Côte d'Ivoire. La Belgique importe énormément de la Côte d'Ivoire donc il y a un beau surplus de la balance commerciale en faveur de la Côte d'Ivoire. Évidemment nous voulons continuer dans cette voie pour que la Belgique puisse vendre ses biens et services en Côte d'Ivoire mais aussi pour que des entreprises ivoiriennes ou installées en Côte d'Ivoire qui pensent avoir accès à un marché européen pensent à y entrer par le biais de la Belgique » ■

PAULIN N. ZOBO

Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)

Organisme reconnu d'utilité publique, chargé du financement des programmes de recherche agronomique et forestière, de conseil agricole et d'appui aux organisations professionnelles agricoles, régi par la loi n°2001-635 du 9 octobre 2001 et le décret n°2002-520 du 11 décembre 2002 – CC : N°0404748 Z –
Siège : ABIDJAN – 01 BP 3726 Abidjan 01 – Tél. : (225) 22 52 81 81 – Fax : (225) 22 52 81 87
Email : firca@firca.ci – Site Web : www.firca.ci

AVIS DE CONVOCATION DE LA 16^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames et Messieurs les Représentants des membres du **Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)** sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le **15 Juin 2017, à 8 heures 30 mn**, à la salle de Conférences de la Chambre de Commerce et d'Industrie (**Abidjan – Plateau**), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2016
2. Présentation du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de synthèse sur l'exercice clos le 31 décembre 2016 et du rapport spécial sur les conventions réglementées
3. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016
4. Affectation du résultat
5. Fixation des indemnités de fonctions à allouer aux Administrateurs et des charges de fonctionnement des organes de délibération
6. Approbation de la nomination d'Administrateurs
7. Adoption des résolutions.

Les représentants des membres du FIRCA seront admis à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité.

Les pouvoirs des mandataires devront être déposés à l'Assemblée, en entrant en séance, ou adressés au **Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), Direction Exécutive, 01 BP 3726 ABIDJAN 01 – Cocody II Plateaux – Rue L 133.- Tél. 22 52 81 60**

Les représentants des membres du FIRCA sont informés que les documents prescrits par les statuts sont tenus à leur disposition à l'adresse ci-dessus pendant les quinze (15) jours qui précèdent la date de l'Assemblée.

Le Président du Conseil d'Administration

AMOIKON BANGA